

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil vingt et un, le 25 février à 18h15, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Foyer Georges Brassens à BEAUCOURT, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Thomas BIETRY, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Catherine CREPIN, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Imann EL MOUSSAFER, Vincent FREARD, Daniel FRERY, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Sandrine LARCHER, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Anaïs MONNIER, Claude MONNIER, Robert NATALE, Gilles PERRIN, Nicolas PETERLINI, Sophie PHILIPPE, Florence PFHURTER, Annick PRENAT, Jean RACINE, Virginie REY, Frédéric ROUSSE, Lionel ROY, Anne-Catherine STEINER-BOBILLIER, Jean Michel TALON, Françoise THOMAS, Dominique TRELA, Pierre VALLAT **membres titulaires**, Hervé FRACHISSE **membre suppléant**.

Étaient excusés : Mesdames et messieurs Lounès ABDOUN SONTOT, Chantal BEQUILLARD, Catherine CLAYEUX, Gérard FESSELET, Christian GAILLARD, Sophie GUYON, Hamid HAMLIL, Emmanuelle PALMA GERARD, Cédric PERRIN, Fabrice PETITJEAN, Jérôme TOURNU, et Bernard VIATTE.

Avaient donné pouvoir : Lounès ABDOUN SONTOT à Daniel BOUR, Chantal BEQUILLARD à Thomas BIETRY, Hamid HAMLIL à Virginie REY, Emmanuelle PALMA GERARD à Fatima KHELIFI, Cédric PERRIN à Anaïs MONNIER et Bernard VIATTE à Hervé FRACHISSE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 18 février	Le 18 février	En exercice	50
		Présents	39
		Votants	44

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Patrice DUMORTIER est désigné.

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs.

2021-02-27 Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2021-Réseau séparatif sur l'agglomération d'assainissement de Froidefontaine

Rapporteur : Gilles COURGEY

Le Président sollicite l'assemblée afin de savoir si le Conseil communautaire approuve à l'unanimité l'adjonction de ce point à l'ordre du jour.

Le conseil communautaire approuve à l'unanimité.

La commune de Froidefontaine fait l'objet d'un arrêté de mise en demeure de réaliser les travaux de collecte et de traitement de ses eaux usées. La création d'une station d'épuration sur Froidefontaine permettra de traiter les eaux de la commune, ainsi qu'à terme celles de Grosne et Brebotte. A cette création de station, il est nécessaire d'adjoindre un réseau de collecte séparatif.

Il est proposé de réaliser la pose des postes de refoulements, ainsi que leurs réseaux associés (gravitaire et refoulement) sur les 2/3 de la commune de Froidefontaine.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- De solliciter une aide financière au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local d'un montant de 420 000,00 euros ;
- D'adopter l'opération qui s'élève à 2 100 000,00 euros HT, soit 2 520 000,00 euros TTC
- D'approuver le plan de financement prévisionnel qui s'établit comme suit :

Dépenses HT estimées Assainissement		Recettes HT estimées Assainissement	
Réseaux	1 640 000,00 €	État DSIL 2020 (20%)	420 000,00 €
Poste de refoulement	220 000,00 €	Agence de l'eau (50 %)	1 050 000,00 €
Maitrise d'œuvre / étude géotechnique	132 000,00 €	Autofinancement (CCST)	630 000,00 €
Essais réception	20 000,00 €		
Raccordement électrique - viabilisation	88 000,00 €		
Total dépenses	2 100 000,00 €	Total recettes	2 100 000,00 €

- D'indiquer un commencement d'exécution en juin 2021 pour une durée de 12 mois,
- D'autoriser le Président à signer les documents relatifs à ce projet.

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Et publication ou notification le 05/03/2021

Le Président,



Le Président,

Le Président
Christian RAYOT

